RURALITE - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT
RURALITY - ENVIRONMENT - DEVELOPMENT
R.E.D.

Ruralidad - Medio Ambiente - Desarrollo
Ruralità - Ambiente - Sviluppo
Ländlicher Raum - Umwelt - Entwicklung
Landelijkeit - Milieu - Ontwikkeling

La réponse de RED à la consultation de la commission européenne sur le Cadre financier Pluriannuel 2028-2034 :

Faire du cadre financier pluriannuel un outil dynamique pour un budget européen résilient qui sache renforcer la coopération stratégique entre les instances de gouvernance de l'Union européenne, les Etats membres et toutes les parties prenantes des régions et territoires.

« L'approche territoriale intégrée, globale et CLLD et la reconnaissance et mobilisation de tous les territoires (urbains, ruraux et péri-urbains) en vecteur d'adhésion et de réussite. La vision à long terme pour les régions rurales notamment en perspective »

Approche stratégique du contexte et des orientations du cadre financier pluriannuel

« Une lecture de RED au prisme de ses contributions et plaidoyers»

Un contexte stratégique qui crée l'urgence d'un CFP adapté pour une résilience renforcée

Le budget de l'Union européenne est plus que jamais, dans un contexte planétaire inédit depuis la seconde guerre mondiale, déterminant pour la cohésion et la sécurité globale européenne.

Tous les accords de sécurité et de libre échange se trouvent remis en question alors que les impératifs sociaux et économiques autour des migrations et du changement climatiques s'intensifient.

Il s'agit, ainsi, de permettre à l'Union européenne et à ses Etats membres d'avoir, avec ce nouveau CFP/MFF un « outil » budgétaire adapté, coopératif et puissant pour :

Association internationale sans but lucratif - n° 0420.714.239
Rue des Potiers, 304, B-6717 ATTERT
tél : (32) 63230490 - fax : (32) 63230499 - email : red@ruraleurope.org - www.ruraleurope.org

- Aborder les questions économiques, sociales et politiques d'aujourd'hui en stimulant et accompagnant, avec résilience, la dynamique solidaire européenne pour :
    - le développement durable de chaque état membre tout en amorçant ces mêmes objectifs en direction ceux qui sont en préadhésion,
    - la politique de voisinage…

  L'UE a déjà su organiser, très récemment, la résilience de son budget en cumulant la gestion du brexit et la nécessité de faire face, de manière solidaire, à la pandémie de la COVID 19.
  NextGeneration EU et le plan financier pluriannuel (CFP 2021-2027) comptent parmi les outils alors valorisés : Vaccination, mobilité et migrations en Europe…
- Faire face aux défis préexistants qui s'intensifient (changement climatique, guerre en UKRAINE…) et aux nouveaux défis du fait des choix politiques et stratégiques de la nouvelle administration gouvernementale des USA (perturbations majeures pour les échanges commerciaux mondiaux et la sécurité en Europe…).

Des orientations stratégiques qui se doivent permettre de faire face aux perturbations d'un monde en profonde transformation tout en renforçant l'adhésion des citoyens et acteurs européens

- **Renforcer la coopération entre l'union européenne et Ses Etats membres**
  l'Europe, qui doit aussi rembourser sa propre dette (next génération UE…), a besoin d'un budget en capacité de relever ses défis de manière solidaire et coopérative tout en répondant aux problématiques d'urgence :
    - Par une flexibilité « intelligente » de mobilisation des ressources financières et humaines,
    - En stimulant la nécessaire adhésion des citoyens européens des territoires, provinces et régions des Etats membres et partenaires de l'UE…

  Il convient ainsi d'avoir un budget européen, plus intégré (UE et Etats) et plus important pour répondre à des nécessités d'investissement nouveaux comme ceux de la défense par exemple et dans ce contexte, pour éviter une dégradation de l'offre politique européenne existante en :
    - Confirmant et renforçant l'objectif d'augmentation des ressources propres de l'UE tout en maintenant une contribution adaptée des Etats (Une réalité qui s'impose alors que plusieurs Etats membres se trouvent dans des situations budgétaires tendues…)
    - Améliorant et renforçant la collaboration entre les Etats membres et au sein de ces derniers entre les différents échelons de gouvernance territoriale (Régions, provinces, territoires ruraux et urbains…
    - En préservant l'ambition politique européenne pour plus de qualité de vie des citoyens, plus de cohésion…
- **Continuer et renforcer l'approche prospective et la place de l'Europe dans l'économie mondiale** en investissant massivement, avec une quête de progrès *(social, économique, environnemental…),* dans la recherche, l'innovation et les technologies essentielles.
- **Conforter et valoriser de manière optimale les grandes politiques structurantes de l'UE et les rendre plus efficaces et résilientes par une approche coopérative renforcée en :**
    - Réaffirmant le rôle stratégique et organisationnel de l'Union par le renforcement de son rôle de coordination des enjeux et objectifs stratégiques communautaires mais aussi de péréquations des moyens pour dynamiser la cohésion. Ainsi, il apparaît nécessaire de conforter les politiques communautaires de cohésion et

de la PAC mais : En développant les interactions entre-elles, en misant sur des approches territoriales intégrées (globale et CLLD) dans les mises en œuvre nationales et régionales de ces politiques (*Comm 2020 de RED « Pour un agenda rural Européen ; Plaidoyer 2024 de RED pour le pacte rural)*. Vers une approche coopérative entre l'Union Européenne et les états Membres. **Le principe de subsidiarité revisité et aménagé..**

- Structurant les plans stratégiques et autres accords de partenariat autour des objectifs stratégiques et qualitatifs territoriaux et transversaux de résultat de l'UE :
  Alimentation, lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité/grean deal, farm to fork…, renouvellement des générations *(Contribution de RED du 8 avril 2025)*…
- Organisant l'alignement des Etats membres et des bénéficiaires de soutiens européen *(pré-adhésion, politique de voisinage, coopérations, soutien à l'UKRAINE…)* sur les intérêts stratégiques de l'UE
- Renforçant la connaissance et l'adhésion, pro-active, des parties prenantes des états membres *(Régions, provinces municipalités acteurs territoriaux)* sur les objectifs qualitatifs et les cadre réglementaires communautaires. Les nouvelles générations en perspective et mobilisation renforcée
- Développant le recours, **ciblé et garanti**, des instruments financiers sans pour autant supprimer les aides directes
- En organisant la simplification de la gestion administrative des cadres réglementaires *(CF contribution de RED/PAC du 28 mars 2025)* : **en en faisant un impératif partagé de la Commission européenne et des états membres, par** une approche dynamique et interconnaissance renforcée de ces derniers. **Les plans stratégiques et autres accords de partenariat pour stimuler en ce sens la subsidiarité ;**

- **Développer et rendre permanent le dialogue stratégique entre l'UE, les Etats membres et les parties prenantes**.
  En perspective recherchée, une meilleure intégration du budget Européen et de ses objectifs stratégiques et opérationnels avec ceux des Etats membres et de leurs régions. Vers une meilleure lisibilité et adaptation du budget européen autour de priorités partagées de l'UE et des états membres : Le principe de subsidiarité dépassé par des interactions et coopérations entre les budgets et programmes et ou politiques européennes et des Etats membres… *(révision, au fil de l'eau des programmes communautaires pour une plus grande réactivité et adaptabilité…)*

Ce nouveau cadre budgétaire, mis en consultation et dialogue, a pour ambition de permettre à l'Europe d'être compétitive, sûre, prospère et prête à relever les défis futurs dans un contexte géopolitique particulièrement exigeant.

Ce que R.E.D observe, à la lecture de la proposition de cadre financier pluriannuel :

- L'ambition communautaire de renforcer l'efficacité, la cohérence et la souveraineté budgétaire de l'UE en misant sur une implication renforcée des Etats membres sur des objectifs partagés**.**
- Une volonté de modifier l'architecture budgétaire de l'UE autour de trois piliers stratégiques *(Plans Nationaux, Fonds Européen de Compétitivité, action*

extérieure et Coopération) qui mise sur la fongibilité des ressources budgétaires avec une **affectation des deux tiers des ressources budgétaires de l'UE aux plans nationaux**. Une approche :

- Qui va renforcer une subsidiarité qui n'a pas fait ses preuves quant à la nécessaire convergence entre les objectifs européens et les engagements nationaux (Plans stratégiques PAC…)
- Qui mise sur une plus grande flexibilité de mobilisation des ressources budgétaires au profit de la résilience mais qui risque, d'expérience, d'affaiblir les moyens disponibles au profit des stratégies territoriales intégrées (globales et CLLD) de développement durable des territoires *(Cofinancement communautaire systématique des politiques nationales et régionales*). A la clé :
  - Un risque, à endiguer, d'un affaiblissement substantiel des cofinancements nationaux sur les objectifs prioritaires de 'UE
  - Une perte de lisibilité de la valeur ajoutée européenne pour les communautés locales (Rurales, urbaines et péri-urbaines)
  - Un risque d'affaiblissement notoire des communautés des territoires pour animer la résilience. Les territoires engagés dans des processus de développement territorial intégré (global et CLLD) sont le socle, à promouvoir, des engagements et actions résilientes attendues (Cohésion/sociale, économique et territoriale, Climat, sécurité, alimentation, solidarités.
  - Un risque patent d'effacement progressif des grandes politiques communautaires susceptibles d'organiser : la coopération entre les instances de gouvernance européennes et les Etats membres, les nécessaires péréquations financières qui sont à la base des enjeux de cohésion

    En question posée, le risque à contenir de nationalisation des grandes politiques européennes (PAC, Cohésion, Asile immigration…) et de leurs objectifs structurels avec le principe de subsidiarité dressé en rempart de protection des nationalismes et populismes

    L'urgence imposée par la COVID 19 et aujourd'hui la problématique de sécurité révélée par la guerre en Ukraine avec en corollaire le « lâchage » américain démontrent la nécessité : d'une flexibilité nourrit par la rapidité de réaction et le rôle fédérateur de l'UE, d'une action coopérative autour de compétences partagées.

Ce que R.E.D soutient mais avec réserves

- **L'objectif de renforcement des ressources financières propres de l'UE et des orientations esquissées mais en :**
  - ajoutant une contribution sur les transactions financières
  - réduisant le niveau de prélèvement de la part des bénéfices pour les entreprises centrées sur le marché intérieur et celles qui s'engagent avec efficacité, en faveurs des objectifs communautaires : climatiques, …sociaux

- **L'expression des priorités stratégiques mais en veillant à une juste prise en considération des intérêts communautaires et des parties prenantes dont l'association doit être confortée et renforcée :**
    - **Mesures en faveur de la Compétitivité** (Financement de la R&D, innovation, technologies stratégiques ; Soutien accru aux PME/start-ups via InvestEU et nouveaux instruments) mais en renforçant les mesures en faveurs de l'accompagnement territorialisé des processus d'innovation
    - **Les mesures de défense et de sécurité en insistant aussi pour ce dernier point sur les problématiques sanitaires** en veillant à ce qu'elles soient couvertes par des ressources financières nouvelles et spécifiques : pour ne pas entraver le financement des priorités politiques et stratégiques initiales de l'UE, qui sachent organiser une juste péréquation des recettes et dépenses militaires et de cybersécurité de tous les états membres et industries bénéficiaires, qui puisse soutenir et favoriser le développement des industries européennes concernées
    - **Les mesures autour des migrations avec pour objectifs de répondre, avec les valeurs humanistes caractérisées par la charte européenne des droits fondamentaux :**
        - aux impératifs d'urgence climatique et de sécurité des personnes en recherchant une solidarité renforcée entre tous les états membres,
        - à la juste aspiration de mobilité des personnes notamment en référence au programme Erasmus +

      Un couplage pragmatique et humaniste à rechercher avec la politique de voisinage et les programmes de coopération décentralisée : Les programmes soutenus par les fonds du règlement portant dispositions communes (FEDER, FSE+, FEAMPA, et associés (Asile immigration…) mais aussi du FEADER en expérimentation associée.
    - **Les mesures en faveur de l'agriculture en misant sur l'agriculture familiale multifonctionnelle et une approche territoriale intégrée** (globale et CLLD) :
        - Avec en particulier : le renouvellement des générations *(Contribution de G. Peltre/RED du 8 avril 2025)* et les enjeux climatiques en prenant en considération les spécificités territoriales mais aussi les problématiques d'alimentation de production énergétiques durable à haute valeur territoriale *(non concurrentielles avec les productions alimentaires)…*
        - **En valorisant les orientations de la vision à long terme avec une structuration organisée autour d'une approche territoriale intégrée « globale et CLLD** », tel que le préconise RED *(Plaidoyer Pacte rural européen de RED/2024)* permettant la valorisation adaptée des fonds du règlement portant dispositions communes. En particulier le FEDER et son OS5 dit du développement local intégré.

          En enjeu : La préservation et le renforcement du deuxième pilier de la PAC, financé par le FEADER avec pour objectif de réinscrire ce fonds d'investissement dans le règlement portant dispositions communes

Ce que RED attend du cadre financier pluriannuel

- Qu'il consacre, dans ses attendus de cadrage, une structuration autour de l'article 174 du traité de l'union et de la charte européenne des droits fondamentaux
- Qu'il confirme et renforce le rôle de coordinateur de l'union européenne pour la mise en œuvre des priorités stratégiques (tel qu'approchées par RED). Les succès avérés autour de la gestion de la pandémie covid 19 en éclairage et justification
- Qu'il soutienne, en tant que priorité européenne à inscrire dans les plans nationaux, l'approche territoriale intégrée et CLLD déjà hier préconisée dans le cadre stratégique commun (FEADER, FEDER, FSE, FEAMP), et aujourd'hui reprise dans le règlement portant disposition communes
- Que les grandes politiques européennes qui ont fait leurs preuves soient confortées et les interactions entre elles et la politique de voisinage organisées : en particulier la politique de cohésion et la PAC avec un pilier du développement agricole et rural territorialisé
- Que les principes de coopération intelligentes interterritoriales (entre territoires urbains, ruraux et périurbains mais aussi transfrontalières et transnationales, soient favorisées : Un vecteur puissant de cohésion, et d'optimisation budgétaire. En ligne de mire aussi la politique de voisinage et les coopérations décentralisées
- Que le principe de subsidiarité, qui est aujourd'hui inscrit dans le marbre européen, soit promu en mettant l'accent sur une vision pro-active misant sur le renforcement des coopérations fonctionnelles entre les instances de gouvernance européennes et celles des Etats membre et de leurs régions et organisations territoriales infrarégionales (provinces et départements, municipalités…)
- **Que la vision à long terme pour les régions rurales soit bien traduite en priorité européenne opérationnelle**

Ce que RED préconise à inscrire dans les orientations opérationnelles du cadre financier pluriannuel 2028-2034 pour atteindre les objectifs de la vision à long terme pour les régions rurales,

« En références les contributions de RED en faveur : d'un Agenda rural Européen, d'un pacte rural européen structuré par une approche territoriale intégrée (globale et CLLD), de la simplification de la PAC et du renouvellement des générations »

Que le CFP

- Soutienne une approche territorialisée & CLLD de la Vision à Long Terme pour les zones rurales. Une approche qui répond de manière pro-active, en mobilisant toutes les parties prenantes de la société civile de chaque territoire autour, :

- Des enjeux de résilience ainsi qu'aux objectifs de flexibilité/efficacité et d'optimisation budgétaire inscrits dans la proposition de cadre financier pluriannuel tout en maintenant, pour les acteurs de la société civile, les repères traditionnels de l'action européenne
- De la nécessaire approche coopérative de la subsidiarité autour d'objectifs nécessairement partagés entre les instances de gouvernance de l'UE et les Etats membres
- Des impératifs de simplification et de renouvellement des génération dans les activités et plus généralement en faveur de l'implantation dans les territoires ruraux

➢ **Permette et même favorise l'engagement vers un Agenda Rural européen** structuré autour d'un pacte rural portant les orientations politiques stratégiques et financières, du plan d'action rural, de l' observatoire rural et du rural proofing ;

L'agenda Rural donne des perspectives à long termes pour l'attractivité des territoires ruraux (Jeunes, néo-ruraux, etc) et soutient la reconnaissance de ces derniers en pôles de développement et d'innovation résilients
Une approche qui permet :

- de mobiliser les territoires ruraux et leurs parties prenantes de manière optimale pour la réussite des enjeux et objectifs inscrits *(réserves de RED prisent en considération)* au cadre financier pluriannuel
- de stimuler et optimiser les coopérations entre territoires urbains, ruraux et périurbain

  Nota :
  Les territoires ruraux représentent 80 % du territoire de l'UE et accueillent plus de 50 % de sa population *(selon la DG agri -2014 et définition de territoire rural de RED)* et produisent 46 % de la valeur ajoutée de l'UE. Ils font face à de grandes transitions *(écologique, numérique, énergétique)* tout en souffrant d'un déficit structurel d'attractivité, d'accès aux services, à l'innovation et à l'investissement. Les territoires ruraux sont moteurs d'expérimentation sociale, d'innovation écologique, de relocalisation économique. Ils nécessitent une approche différenciée et multisectorielle, au-delà des statistiques de densité ou d'agriculture.
  En références : la résolution du parlement européen d'octobre 2018 en faveur d'un Agenda Rural Européen, l'Agenda Rural Français, adopté en 2019, l'Agenda rural Catalan…

➢ **Préconise la promotion d'un interfonds, pour soutenir l'approche territoriale intégrée pour le développement durable solidaire des territoires ruraux** (définition de RED**) et le financement de leurs stratégies**.
L'interfonds organise les interactions entre les fonds du règlement actuel portant dispositions communes.

Nota : *Il s'agit de mobiliser, de manière convergente et proactive, toutes les ressources budgétaires de l'Union Européenne pour financer les stratégies des territoires ayant des démarches de développement territorial intégré CLLD (ruraux et urbains et péri-urbains ; (cfr Définition de R.E.D des territoires ruraux). Pour cela, R.E.D préconise une réserve financière minimale pour le*

développement intégré/approche CLLD de 5 % dans chaque fonds du Règlement portant Dispositions Communes (Feder/fonds de cohésion, FSE+, FEAMPA, ...) et de structurer le FEADER, exception faite des mesures sociales, autour de l'approche intégrée et CLLD permettant ainsi la facilitation de la territorialisation des stratégies agricoles et de leur financement dans celles des territoires. En perspective aussi une meilleure intégration des impératifs climatiques environnementaux et d'innovation agricoles.

- **Maintienne et renforce la PAC et la Politique de Cohésion ainsi que les autres fonds ou programmes thématiques en** :
  - Organisant les interactions entre elles autour de l'approche territoriale intégrée , globale et CLLD
  - Veillant à inscrire, dans les stratégies de développement intégrées « globales et CLLD » de chaque territoires rural (Définition de RED), les stratégies agricoles territorialisées et intégrées. Une recommandation qui vaut aussi pour toutes les problématiques thématiques des territoires en organisant les interactions entre elles (com RED agenda rural de 2020) : habitat, services publics d'intérêt général *(services de proximité, éducation, santé)*, culture et médiations culturelles, urbanisme et aménagement territorial (foncier…), innovation et formation, économie et entreprenariat, commerce…

    Il s'agit d'une approche qui soutient les relations pro-active préconisées entre les instances de gouvernance de l'UE et les états membres dans le cadre de plans nationaux stratégiques … Une analyse comparée des Plans stratégiques PAC 2022-2027 a montré qu'il n'y avait pas de synergies autour des problématiques territoriales intégrées.

    Nota :

    S'agissant de la PAC, doit être pris en références structurelles : le soutien à l'agriculture familiale multifonctionnelle avec une approche réglementaire et opérationnelle qui sache prendre en considération compte les spécificités territoriales et géographiques, une approche territorialisée à l'échelle des territoires ruraux (définition de RED) de la simplification et du renouvellement des générations mais aussi des problématiques foncières associées (observatoire foncier…)

    S'agissant de la politique de cohésion l'objectif 5 (Priorité 5 du FEDER) dit du développement local (territorial intégré) doit être largement promu et valorisé dans les plans nationaux.

    Ainsi, le maintien de la PAC et de la politique de Cohésion dans le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP) confortera les solidarités et coopérations territoriales. Ces politiques soutiennent aussi la résilience économique et environnementale et répondent aux défis cruciaux comme : la transition écologique et numérique, le renouvellement générationnel dans l'agriculture **mais aussi plus généralement dans les territoires ruraux avec en perspective le développement d'un peuplement multi générationnel**.. Ces politiques garantissent une Europe équilibrée et inclusive, réduisant les disparités régionales tout en assurant la sécurité alimentaire et le développement rural durable, multi-sectoriel et multi-acteurs.

Avec les programmes interreg, financés dans le cadre de la politique de cohésion par le FEDER, c'est l'inclusion et la cohésion territoriale au sein de l'Europe qui s'en trouve facilitée.
Ces deux politiques, dans leurs approches de coopérations territorialisées *(LEADER pour la PAC, et interreg pour la politique de cohésion),* sont aujourd'hui rejointes par les programmes : ERASMUS + (Programme au périmètre aujourd'hui élargi, qui a fait ses preuves), Europe Créative